

LE DÉCROCHAGE

NOVEMBRE 2014



UNION DES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL

UCPF

SOMMAIRE

1. DE LOURDS HANDICAPS

6

2. L'ÉROSION SPORTIVE

12

3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

21

4. DES FINANCES FRAGILES

28

Quel football pour la France ?

Depuis la création du Havre Athletic Club en 1872, notre football national aura bientôt près de 150 ans d'histoire dont plus de 80 ans de professionnalisme.

C'est le pays de Jules Rimet et Henri Delaunay, les inventeurs de la Coupe du Monde. C'est le pays où a été créée la FIFA, celui qui a inventé les coupes d'Europe. C'est le pays qui a constitué, grâce aux succès de ses équipes nationales, un palmarès qui en fait une des grandes nations de football dans le monde.

Et pourtant, depuis l'arrêt Bosman de 1995, et une ouverture des frontières européennes faite sans harmonisation, ni régulation, les clubs professionnels français subissent un décrochage sportif et économique.

Ce décrochage, comme l'ensemble des supporters, nous le déplorons.

Aussi, notre ambition est de livrer un constat chiffré clair, objectif, et lucide pour dire où nous en sommes et pourquoi nous en sommes là, sans nous poser en victimes.

Car avant de réformer il faut partager un constat qui, désormais, ne peut être qu'europeen si l'on veut comprendre la situation de nos clubs plongés dans un espace international ultra compétitif.

Nous savons qu'il n'y a aucune fatalité à ce décrochage. Nous avons de nombreux atouts et le goût de la compétition sportive et économique. Le football professionnel français constitue en outre une filière économique forte de plus de 26 000 emplois non-délocalisables, grande contributrice fiscale, et incontestable créatrice de lien social. Le football exerce un triple impact économique, social et d'image ; en cela, ce qui est bon pour le football est bon pour tous...

Nous sommes certains qu'en levant les freins à notre développement, la période actuelle n'aura été qu'une mauvaise passe et que nous serons capables de retrouver notre rang.

ATOUTS ET CONTRAINTES DU “BIG 7” EUROPÉEN

ALLEMAGNE

 **BUNDESLIGA**
18 CLUBS

• INDICE UEFA :	3
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	2 018 M€
• CHARGES PATRONALES* :	1,98 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	231 €
• VENTE D’ALCOOL	OUI
• LIGUE “DE CLUBS” :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	19 %
• PLAY-OFFS :	OUI

ANGLETERRE

 **BARCLAYS**
Premier League
20 CLUBS

• INDICE UEFA :	2
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	2 946 M€
• CHARGES PATRONALES* :	13,57 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	661 €
• VENTE D’ALCOOL	OUI
• LIGUE “DE CLUBS” :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	4 %
• PLAY-OFFS :	OUI

ESPAGNE

 **LIGA BBVA**
20 CLUBS

• INDICE UEFA :	1
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	1 859 M€
• CHARGES PATRONALES* :	2,37 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	231 €
• VENTE D’ALCOOL	OUI
• LIGUE “DE CLUBS” :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	NON
• PLAY-OFFS :	OUI

FRANCE

 **LIGUE 1**
20 CLUBS

• INDICE UEFA :	6
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	1 297 M€
• CHARGES PATRONALES* :	31 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	176 €
• VENTE D’ALCOOL	NON
• LIGUE “DE CLUBS” :	NON
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	19 %
• PLAY-OFFS :	NON



ITALIE

SERIE A

20 CLUBS

• INDICE UEFA :	4
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	1 682M€
• CHARGES PATRONALES* :	5,5 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	216 €
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	6 %
• PLAY-OFFS :	OUI



PORTUGAL

LIGA ZON SAGRES

18 CLUBS

• INDICE UEFA :	5
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	285 M€
• CHARGES PATRONALES* :	4,3 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	NC
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	NON
• PLAY-OFFS :	OUI



RUSSIE

PREMIÈRE LIGUE

16 CLUBS

• INDICE UEFA :	7
• RECETTES HORS TRANSFERTS :	896 M€
• CHARGES PATRONALES* :	10,81 %
• TARIF MOYEN ABO. ENTRÉE DE GAMME :	NC
• VENTE D'ALCOOL	OUI
• LIGUE "DE CLUBS" :	OUI
• SOLIDARITÉ L1/L2 :	NON
• PLAY-OFFS :	OUI

LIGUE "DE CLUBS" : en France, la Ligue de Football Professionnel est administrée par un Conseil d'Administration composé de l'ensemble des acteurs du football (représentants des clubs, des joueurs, des entraîneurs, de la FFF, des arbitres, des personnels administratifs, des médecins de clubs) et de membres indépendants. Chez nos voisins européens, seuls les clubs professionnels siègent au Conseil d'Administration de la Ligue.

PLAY-OFFS : concernant les modalités de promotion/relégation des clubs dans les divisions professionnelles, contrairement à la France où le classement désigne directement les clubs accédants et relégués, nos voisins européens ont mis en place différentes formules de play-off.

*Charges patronales sur la base d'un salaire annuel brut de 600 K€.

1. DE LOURDS HANDICAPS

Les charges les plus lourdes d'Europe...

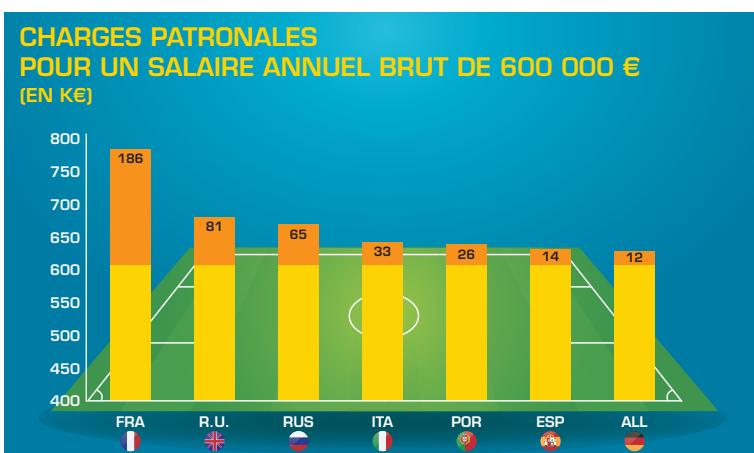


Le poids des charges sociales est beaucoup plus élevé en France :

- x 5 vs le Royaume-Uni
- x 12 vs l'Italie
- x 15 vs l'Allemagne
- x 66 vs l'Espagne

La Russie reste le pays le plus compétitif pour les joueurs, avec une absence de charges sociales combinée à une fiscalité très avantageuse.

Pour les joueurs comme pour les Clubs...



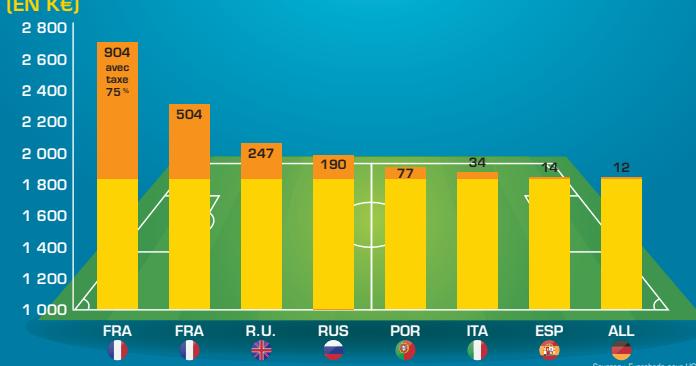
Le poids des charges patronales en France est un handicap majeur en matière de compétitivité vis-à-vis des autres pays du panel, où les charges sont :

- soit moins élevées (Italie, Portugal, Royaume-Uni, Russie)
- soit rapidement plafonnées (Allemagne, Espagne)

CHARGES PATRONALES POUR UN SALAIRE ANNUEL BRUT DE 180 000 € (EN K€)



CHARGES PATRONALES POUR UN SALAIRE ANNUEL BRUT DE 1 800 000 € (EN K€)



Avec un salaire de 1,8 M€ par an, l'écart est plus important encore compte tenu de l'impact de la "taxe à 75 %".

1. DE LOURDS HANDICAPS

LES 15 PREMIERS CLUBS EUROPÉENS SONT PROPRIÉTAIRES DE LEUR STADE

CLASSEMENT UEFA AU 30 JUIN 2014	CLUB	PROPRIÉTAIRE DE SON STADE	PARTICIPIATIONS LIGUE DES CHAMPIONS 2009/2014	VICTOIRES LIGUE DES CHAMPIONS 2009/2014
1	REAL MADRID	OUI	5/5	1
2	BARCELONA	OUI	5/5	1
3	BAYERN MÜNICH	OUI	5/5	1
4	CHELSEA	OUI	5/5	1
5	BENFICA	OUI	4/5	
6	MANCHESTER UNITED	OUI	5/5	
7	ATLÉTICO MADRID	OUI	2/5	
8	VALENCE	OUI	3/5	
9	ARSENAL	OUI	5/5	
10	PORTO	OUI	4/5	
11	MILAN AC	EN COURS	5/5	
12	OLYMPIQUE LYONNAIS	EN COURS	3/5	
13	INTER MILAN	EN COURS	3/5	1
14	SCHALKE 04	OUI	3/5	
15	BORUSSIA DORTMUND	OUI	3/5	

Sources : OL Group

FRAIS DE POLICE SUPPORTÉS PAR LES CLUBS (EN 2013 EN M€)



Sources : LFP - EPFL

Malgré une baisse des effectifs de police mobilisés à l'occasion des matchs (- 18 % entre 2009 et 2013), les frais de police ont connu dans le même temps une très forte croissance (+ 95 %). Un coût que n'ont pas à supporter les clubs allemands ou italiens.

(Les clubs anglais s'acquittent de frais de police, mais leur coût n'a pu être identifié au moment de la réalisation de ce livret).

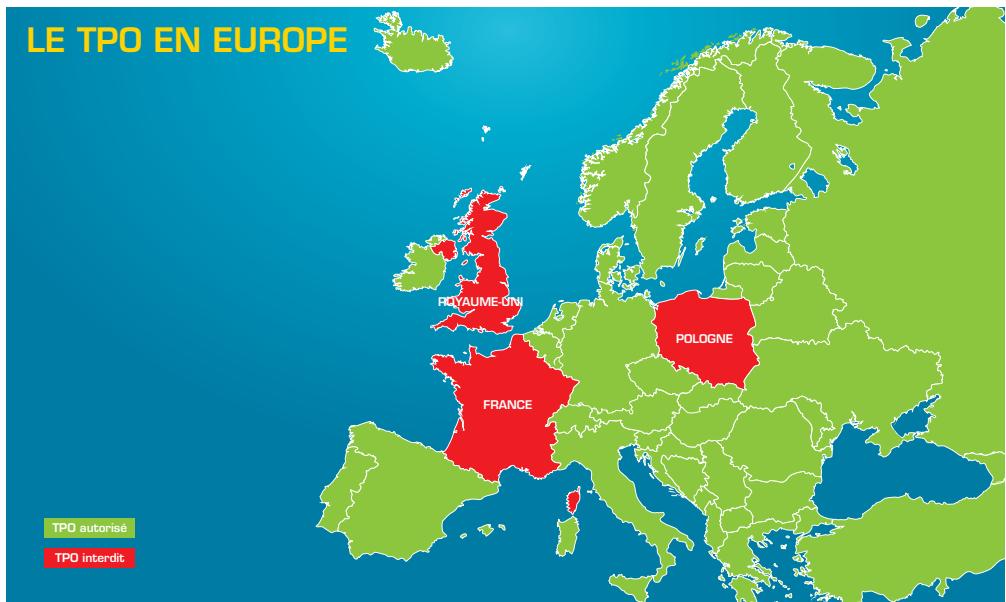
Et des leviers dont ne disposent pas les clubs français

SPONSORING DE MARQUES D'ALCOOL (TOP 10) DANS LES 5 PRINCIPALES LIGUES 1 (EN 2014 EN M€)



Depuis la loi Évin, il est interdit aux clubs de football de vendre de la bière ou de faire de la publicité pour des marques d'alcool. Ce n'est pas le cas chez plusieurs de nos voisins européens qui en tirent des revenus significatifs. En Allemagne, en plus des recettes sponsoring, la vente de bière rapporte 40 M€ par an aux clubs de la Bundesliga.

1. DE LOURDS HANDICAPS



Le TPO (Third Party Ownership) est généralement un véhicule financier qui propose à des clubs de leur financer l'achat de joueurs moyennant l'acquisition d'un droit sur la revente du joueur.

Ce système déjà largement utilisé en Amérique latine, au Portugal et en Espagne tend à se développer partout. Avec l'Angleterre et la Pologne, la France est le seul pays à interdire à ses clubs l'accès à ce type de financement. La FIFA vient d'annoncer qu'elle entendait interdire les TPO à terme. Dans cette attente, il existe une distorsion de concurrence au détriment des clubs français.

... auxquels s'ajoute une instabilité fiscale et sociale pénalisante

COMPARAISON SALAIRES ET CHARGES SOCIALES (2009-2010 VS 2012-2013 EN K€)



Quand les salaires augmentent de 8,5 % entre 2009 et 2013, les charges sociales augmentent de 25,5 %.

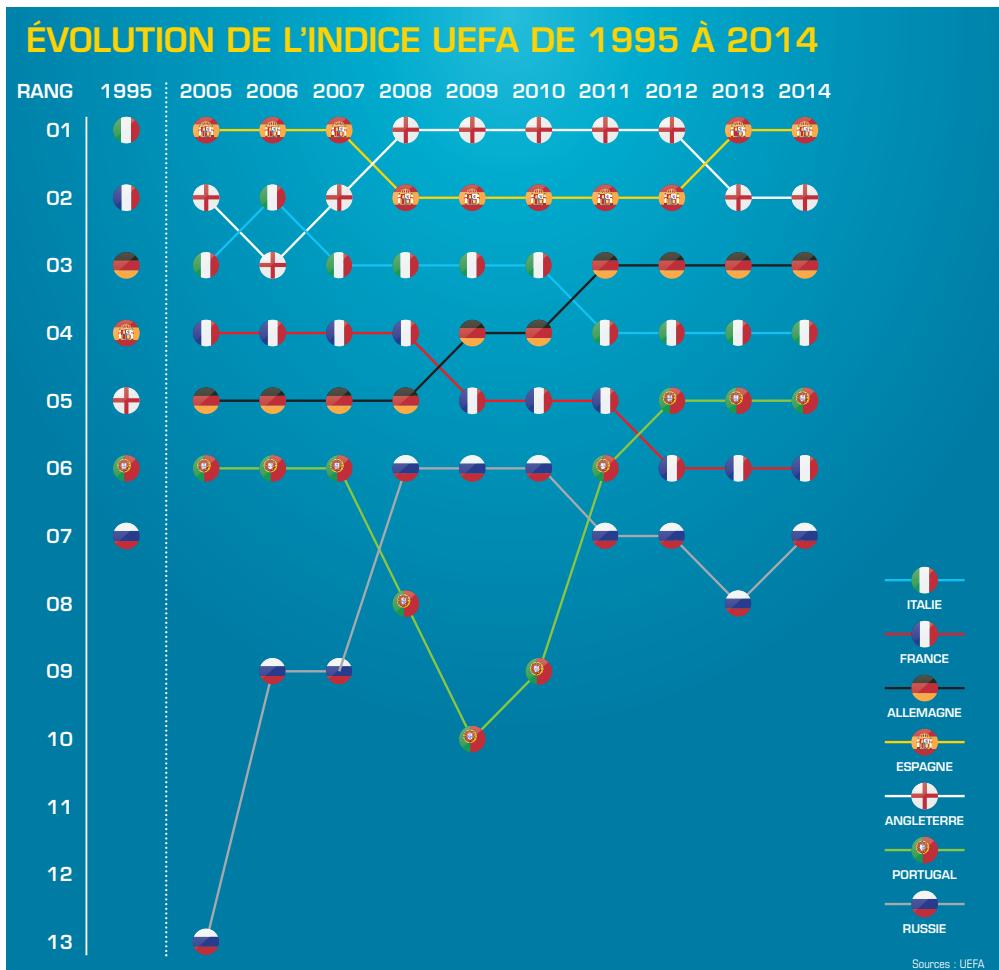
La suppression brutale du Droit d'Image Collective (DIC) en 2010 a coûté 65 millions d'euros aux clubs professionnels de football, et la taxe à 75 % sur les hauts revenus, 85 millions d'euros.

**Taxe à 75 %
+ suppression du DIC
= 150 millions d'euros
de charges supplémentaires
imprévisibles en 4 ans (soit 10 % du CA)**

Cela est renforcé par de nouvelles taxes liées à la construction et l'exploitation des enceintes sportives (taxe locale d'équipement, taxe sur les enseignes...).

2. L'ÉROSION SPORTIVE

Au sommet de l'Europe en 1995,
la France subit un "décrochage"
depuis l'arrêt Bosman

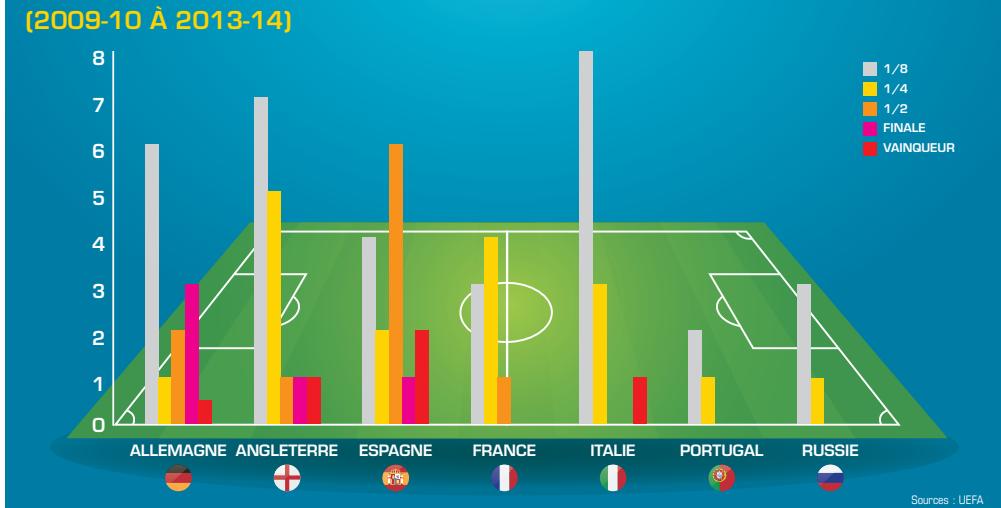


Le classement UEFA revêt une importance capitale : le nombre de places qualificatives pour les compétitions UEFA (Ligue des Champions et en Europa League) - et donc l'accès à de substantielles dotations - découle directement de ce classement.

La reconnaissance de la libre circulation des joueurs en 1995 (Arrêt Bosman), des charges sociales françaises plus élevées que tous ses concurrents et l'exode des meilleurs joueurs marquent le début de l'érosion de l'indice UEFA de la France, désormais dépassée par le Portugal et concurrencée par la Russie.

Fruit de Campagnes européennes contrastées depuis 5 ans

PRÉSENCE DES CLUBS EN PHASE FINALE DE LIGUE DES CHAMPIONS (2009-10 À 2013-14)



Lors des 5 dernières campagnes de Ligue des Champions, la France a participé à une demi-finale, 4 quarts de finale et 3 huitièmes de finale.

Ces résultats, bien qu'en retrait par rapport aux meilleures nations, restent globalement satisfaisants et meilleurs que ceux des clubs portugais ou russes.

2. L'ÉROSION SPORTIVE

PARCOURS DES CLUBS EN PHASE FINALE DE LIGUE DES CHAMPIONS (2009-10 À 2013-14)

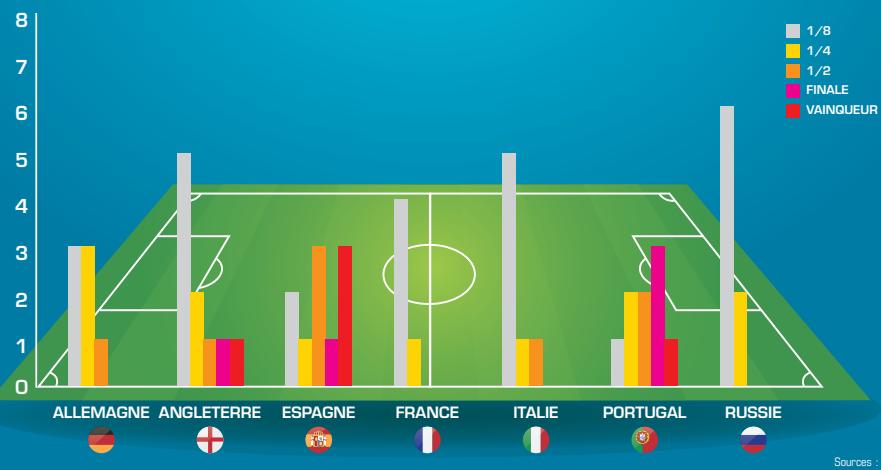


Lors des 5 dernières campagnes européennes de Ligue des champions, les clubs de Ligue 1 ont participé à une demi-finale (Olympique Lyonnais - 2010) et à 4 quarts de finales (PSG : 2014, 2013 ; Olympique de Marseille : 2012 ; FCG Bordeaux : 2010).

Sur la même période, la compétition a été remportée :

- ▶ 1 fois par un club de Premier League : Chelsea, 2012
(+ une finale : Manchester United : 2011)
- ▶ 1 fois par un club de Bundesliga : Bayern Munich, 2013 (+ finales : Bayern Munich 2012 et 2010 et Borussia Dortmund 2013)
- ▶ 2 fois par un club de Liga BBVA : Real Madrid, 2014 et FC Barcelone, 2011
(+ 1 finale : Atletico Madrid 2014)
- ▶ 1 fois par un club de Serie A : Inter Milan, 2010

PRÉSENCE DES CLUBS EN PHASE FINALE D'EUROPA LEAGUE (2009-10 À 2013-14)



Lors des 5 dernières campagnes de Ligue Europa, la France a participé à 4 huitièmes de finale et 1 quart de finale.

Dans cette compétition, les clubs français apparaissent moins performants que les clubs portugais (1 victoire, 3 finales, 2 demi-finales) et russes (2 quarts et 6 huitièmes de finale).

2. L'ÉROSION SPORTIVE

PARCOURS DES CLUBS EN PHASE FINALE D'EUROPA LEAGUE (2009-10 À 2013-14)



Lors des 5 dernières campagnes européennes d'Europa League, les clubs de Ligue 1 ont participé à 4 huitièmes de finale et un quart de finale (Olympique Lyonnais 2014).

Sur la même période, la compétition a été remportée :

- ▶ 1 fois par un club de Premier League : Chelsea, 2013 (+ une finale : Fulham, 2010)
- ▶ 3 fois par un club de Liga BBVA : Atletico Madrid, 2012, 2010 et FC Séville, 2014 (+ 1 finale : Athletic Bilbao 2012)
- ▶ 1 fois par un club de Liga Zon Sagres : FC Porto, 2011
(+ 3 finales : Benfica 2014, 2013, Sporting Braga 2011)

SYNTHÈSE DES PARCOURS DES CLUBS FRANÇAIS (PÉRIODE 2009/2010 À 2013/2014)



LIGUE DES CHAMPIONS EUROPA LEAGUE

	LIGUE DES CHAMPIONS	EUROPA LEAGUE
VICTOIRE FINALE	0	0
FINALE	0	0
DEMI-FINALE	1	0
QUART DE FINALE	4	1
HUITIÈME DE FINALE	3	4

Lors des 5 dernières campagnes européennes, si les clubs français engagés en Ligue des Champions ont tiré leur épingle du jeu, les résultats en Europa League sont insuffisants pour préserver la place de la France dans le Top 5 européen.

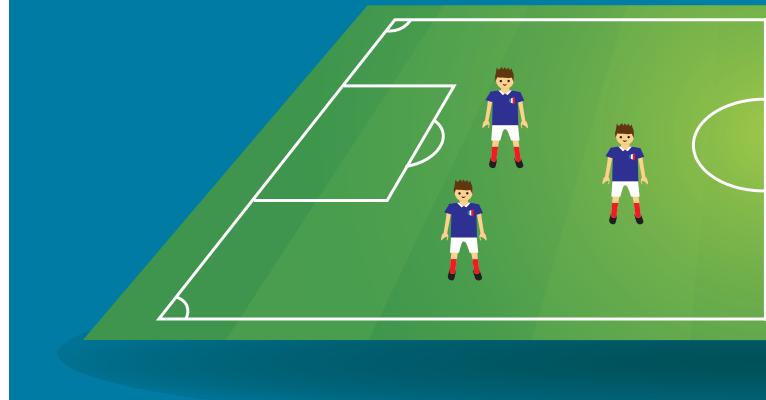
Or, l'indice UEFA est capital puisqu'il détermine le nombre de clubs qualifiés par pays en Ligue des Champions et en Europa League. Outre le rayonnement sportif et l'exposition des clubs français au niveau européen, la participation à la Ligue des Champions et à l'Europa League est génératrice de substantielles ressources financières.

2. L'ÉROSION SPORTIVE

L'exode des meilleurs joueurs français

LES 22 TITULAIRES DU QUART DE FINALE FRANCE / ALLEMAGNE COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2014

ÉQUIPE DE FRANCE	CLUB (SAISON 2013-14)
HUGO LLORIS	TOTTENHAM HOTSPURS (ANG.)
MAMADOU SAKHO	LIVERPOOL FC (ANG.)
RAPHAËL VARANE	REAL MADRID (ESP.)
MATHIEU DEBUCHY	NEWCASTLE UNITED (ANG.)
PATRICE EVRA	MANCHESTER UNITED (ANG.)
PAUL POGBA	JUVENTUS TURIN (Ita.)
YOHAN CABAYE	PSG (FRA.)
BLAISE MATUIDI	PSG (FRA.)
MATHIEU VALBUENA	OLYMPIQUE DE MARSEILLE (FRA.)
ANTOINE GRIEZMANN	REAL SOCIEDAD (ESP.)
KARIM BENZEMA	REAL MADRID (ESP.)
ÉVOLUANT EN FRANCE	
	27 %



MANNSCHAFT**CLUB (SAISON 2013-14)**

MANUEL NEUER

BAYERN MUNICH (ALL.)

PHILIPP LAHM

BAYERN MUNICH (ALL.)

MATS HUMMELS

BORUSSIA DORTMUND (ALL.)

JÉRÔME BOATENG

BAYERN MUNICH (ALL.)

BENEDIKT HÖWEDES

SCHALKE 04 (ALL.)

MESUT ÖZIL

ARSENAL (ANG.)

TONI KROOS

BAYERN MUNICH (ALL.)

THOMAS MÜLLER

BAYERN MUNICH (ALL.)

SAMÍ KHEDIRA

REAL MADRID (ESP.)

BASTIAN SCHWEINSTEIGER

BAYERN MUNICH (ALL.)

MIROSLAV KLOSE

LAZIO ROME (ITA.)

ÉVOLUANT EN ALLEMAGNE**73 %**

Sources : FIFA

Seuls 27 % des joueurs français titulaires lors de ce match évoluaient dans un club français contre 73 % pour l'équipe d'Allemagne.

Tout le symbole de l'appauvrissement sportif des clubs français.

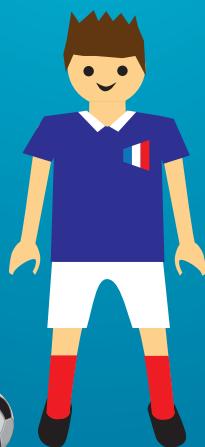
2. L'ÉROSION SPORTIVE

La France, Centre de formation de l'Europe...

CLASSEMENT DES PAYS "EXPORTATEURS" DE JOUEURS BALANCE DES TRANSFERTS (EN 2013)



ESPAGNE
184 JOUEURS



FRANCE
150 JOUEURS

LA FRANCE, CLASSÉE PRÉCÉDEMMENT PREMIÈRE, EST DÉSORMAIS DEUXIÈME DES PAYS EUROPÉENS "EXPORTATEURS" DE JOUEURS DERrière L'ESPAGNE, CONFIRMANt NÉANMOINS SON STATUT DE GRANDE NATION FORMATRICE.

ITALIE
78 JOUEURS

PORTUGAL
62 JOUEURS

ANGLETERRE
47 JOUEURS

Sources : FIFA - Global Transfert Market 2013

La formation française jouit d'une reconnaissance internationale.

Pour atteindre cette excellence, les clubs professionnels investissent près de 120 M€ par an. Les départs prématurés des jeunes joueurs, souvent les meilleurs espoirs, fragilisent la formation et contribuent à moyen terme à l'affaiblissement sportif de l'hexagone, au profit du renforcement de ses voisins.

Ces départs précoces sont dus en partie à l'encadrement juridique du premier contrat professionnel : chez nos voisins européens, la durée du premier contrat professionnel (recommandée par la FIFA) est de 5 ans, alors qu'en France elle n'est que de 3 ans, facilitant les départs anticipés vers l'étranger.

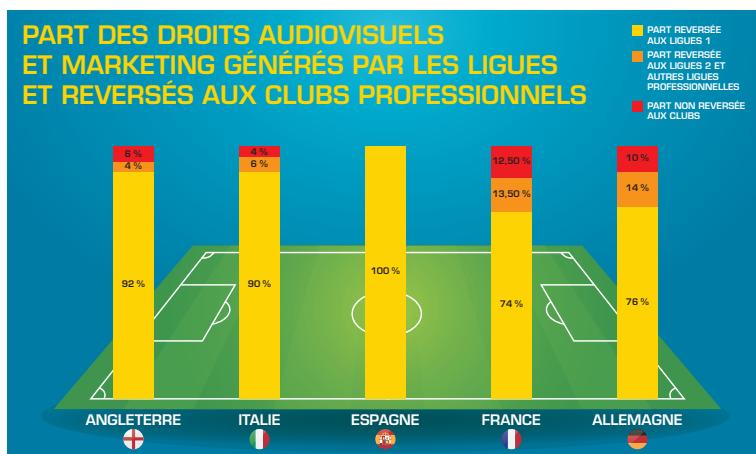
En 2013, 306 joueurs français portaient les couleurs d'un club étranger.

3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

**Malgré des progrès incontestables...
partout des ressources inférieures
et surtout des écarts qui se sont creusés...**



La France en quelques années a beaucoup progressé en termes de droits audiovisuels. Elle reste cependant distancée par ses concurrents, qui creusent l'écart notamment pour les droits internationaux.



La part non reversée aux clubs représente des taxes, une aide au football amateur, le budget de fonctionnement des championnats. En France cette part inclut la Taxe Buffet (5 % du montant des droits).

3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

REVENUS UEFA - LIGUE DES CHAMPIONS DES PRINCIPALES LIGUES 1 EUROPÉENNES (2009-2010 À 2013-2014 EN M€)

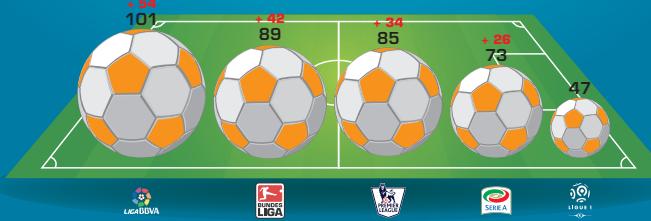
+ XX = DIFFÉRENCE DE REVENUS AVEC LA LIGUE 1



Sources : UEFA

REVENUS UEFA - EUROPAS LEAGUE DES PRINCIPALES LIGUES 1 EUROPÉENNES (2009-2010 À 2013-2014 EN M€)

+ XX = DIFFÉRENCE DE REVENUS AVEC LA LIGUE 1

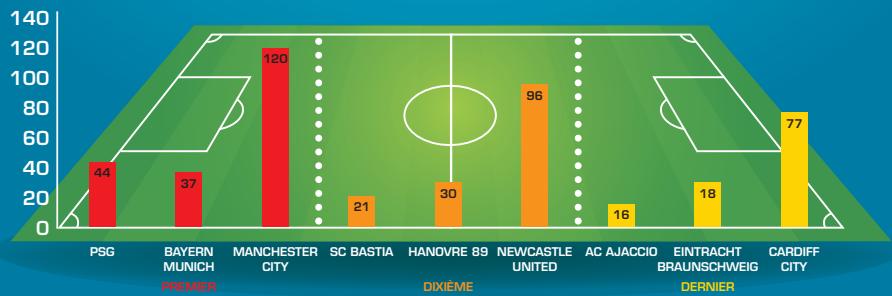


Sources : UEFA

Grâce à leurs performances sportives en Coupe d'Europe, nos voisins européens perçoivent des ressources largement supérieures aux clubs français, ce qui renforce encore l'écart de compétitivité.

Mieux vaut perdre la Premier League que gagner la Ligue 1

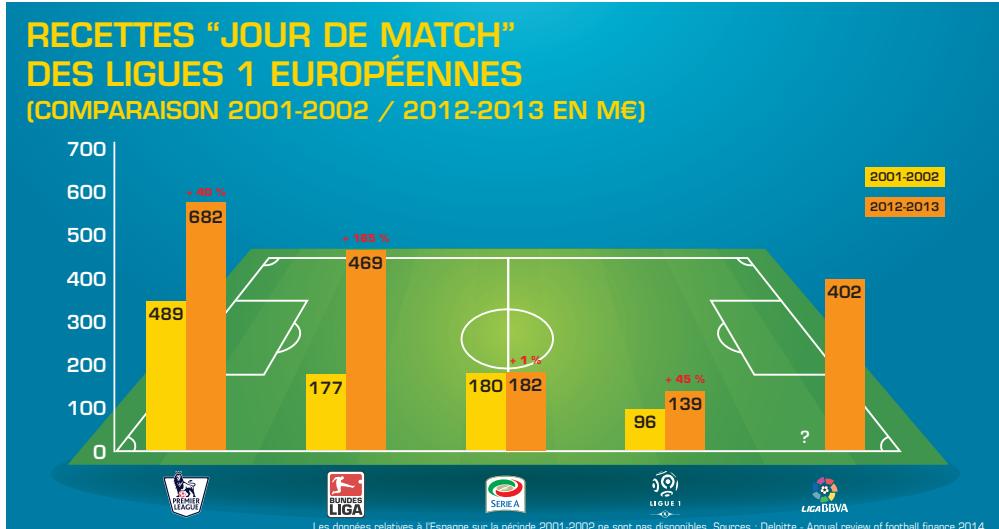
DROITS AUDIOVISUELS EN M€ VERSÉS
PAR LES LIGUES PROFESSIONNELLES
AUX 1^{ERS}, 10^{ES} ET DERNIERS DU CHAMPIONNAT
EN FRANCE, ALLEMAGNE ET ANGLETERRE



Sources : UCPF 2013-14

En étant champion, le PSG gagne 3 fois moins que Manchester City et 2 fois moins que Cardiff, dernier de la Premier League !

3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE



Arsenal = 78 % de la billetterie
de la Ligue 1



En comparant la recette billetterie des grands d'Europe avec la Ligue 1, on constate le fossé qui sépare notre championnat des meilleurs.

TARIFS MOYENS D'ABONNEMENTS D'ENTRÉE DE GAMME (SAISON 2014-2015)



La Ligue 1 est le championnat le plus accessible aux supporters, grâce à des tarifs abordables.

Néanmoins, malgré le caractère attractif des tarifs, les affluences moyennes* dans les stades de Ligue 1 sont les moins élevées :

- Bundesliga : 42 861 spectateurs / match
- Premier League : 36 657 spectateurs / match
- Liga BBVA : 26 776 spectateurs / match
- Serie A : 23 504 spectateurs / match
- Ligue 1 : 21 155 spectateurs / match

*Saison 2013-14

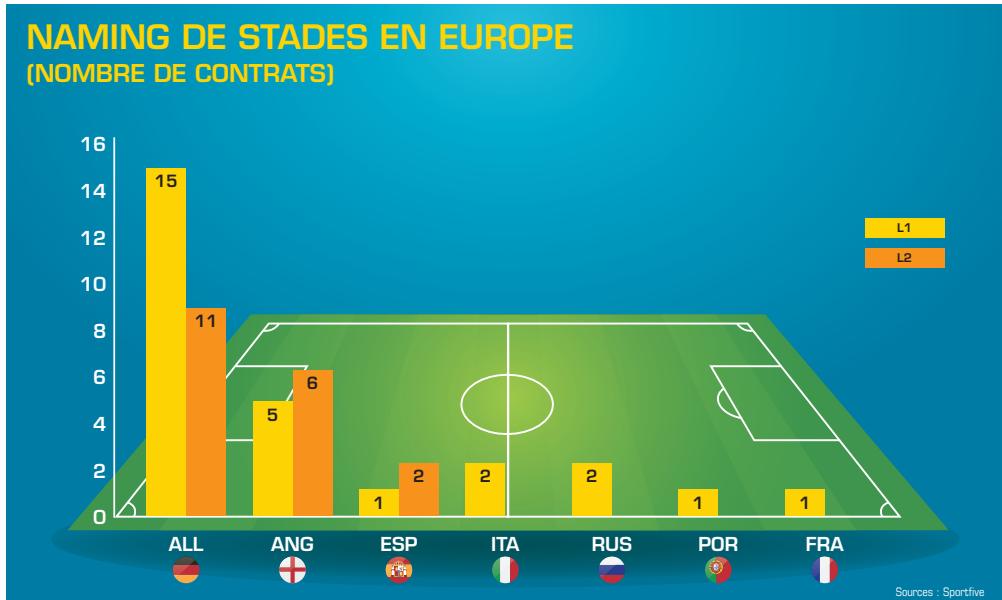
3. UNE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

RECETTES SPONSORING DES LIGUES 1 EUROPÉENNES (COMPARAISON 2001-2002 / 2012-2013 EN M€)



Malgré une progression significative (+ 55 %) la Ligue 1 reste largement distancée par ses concurrents.

Naming le retard français

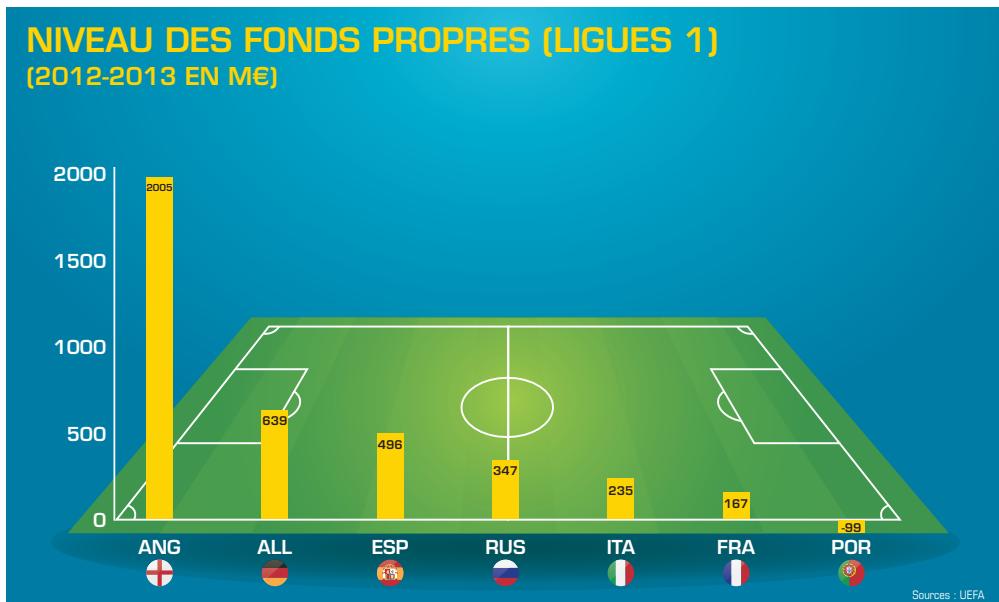


Le Naming permet de donner le nom d'une marque à une enceinte sportive ou une compétition en échange d'un financement pluriannuel.

Importée des États-Unis, cette pratique a encore du mal à s'implanter en France notamment du fait de la réticence des collectivités publiques à associer une marque sur les stades propriétés du domaine public. Concernant le naming de ses stades, l'Allemagne est en pointe et traduit les liens étroits entre les entreprises allemandes et le football.

4. DES FINANCES FRAGILES

Dans un football français sous-capitalisé...



Depuis 2008/2009 les fonds propres des clubs français baissent au profit des comptes courants d'actionnaires (plus de 200 M€ en 2012/2013). Il convient progressivement d'élargir la surface financière des clubs.

... mais en revanche très peu endetté



Le faible endettement des clubs français est la marque à la fois du sérieux de leur gestion mais aussi des limites posées par le système bancaire à leur capacité d'investissement au regard du volume de leurs actifs.

L'endettement des clubs européens doit être différencié selon qu'il s'agisse d'un endettement lié à la construction d'infrastructures (stades, centres de formation...) ou bien d'un endettement finançant les transferts et salaires de joueurs ou encore une dette sociale et fiscale.

4. DES FINANCES FRAGILES

Les revenus de la compétition ne suffisent pas....



Le résultat d'exploitation est la différence entre les revenus de la compétition hors transferts (droits audio-visuels, billetterie, sponsoring, merchandising...) et les charges de la compétition (principalement les salaires).

L'attractivité des 3 grands championnats européens (Angleterre, Allemagne, Espagne) leur permet de générer de forts revenus.

La France, quant à elle, dépense plus qu'elle ne gagne ! C'est peut-être le prix à payer pour éviter un effondrement sportif.

Transferts et actionnaires : un duo indispensable pour équilibrer les comptes

RÉSULTAT NET (LIGUES 1) (2012-2013 EN M€)



La France tend vers un équilibre financier global. Ce sont les produits des mutations (transferts) et l'intervention des actionnaires (abandons de créances) qui expliquent ce résultat.

Cependant, il est à nuancer dans la mesure où les ventes de joueurs à l'étranger, si elles procurent des ressources immédiates, constituent à terme un affaiblissement sportif qui pèse sur le développement économique.

LES MEMBRES DE L'UCPF 2014-2015

LIGUE 1



LIGUE 2



NATIONAL



CA BASTIA

FC ISTRES
Ouest Provence



UNION DES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL

UCPF

88 avenue Kléber • 75116 Paris

Tél. : 01 55 73 32 32 • Fax : 01 55 73 32 33

www.ucpf.fr • ucpf@ucpf.fr • twitter.com/UCPFFoot
Linkedin/Union des Clubs Professionnels de Football